



PRÉSIDENCE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU SÉNÉGAL

COMMUNIQUÉ

du Conseil des Ministres

N°38

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025



Le Conseil des Ministres s'est tenu le mercredi 12 novembre 2025, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a fait une communication portant sur les points suivants :

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DES FORCES ARMÉES

Monsieur le Président de la République a introduit sa communication avec la tenue, le 10 novembre 2025, sous sa présidence, de la Journée des Forces armées sur le thème : « les Forces armées, partenaires des JOJ Dakar 2026 ». A cet égard, il félicite le Ministre des Forces armées, le Chef d'Etat-Major général des Armées, le Haut Commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la Justice militaire, les Officiers, Sous-officiers et militaires du rang, pour l'exemplarité de leur engagement et la bonne organisation des célébrations de cette Journée.

Après avoir magnifié le travail des forces armées, qui servent l'intérêt national avec courage et professionnalisme, sacralisant le lien Armée-Nation, il réitère son engagement à renforcer l'effort de défense et à améliorer leurs conditions de recrutement, de formation, de préparation et d'équipement. Il les engage, en outre, à accentuer la mise en œuvre cohérente, adaptée et efficiente de leurs plans de modernisation.

Rappelant son attachement au développement de l'industrie militaire nationale, à travers la promotion de l'innovation technologique, il exprime sa satisfaction relativement à la distinction des premiers lauréats du Prix du Président de la République pour l'innovation technologique et industrielle à vocation militaire et paramilitaire. Dans ce sillage, il demande au Ministre des Forces armées d'accélérer le déploiement d'un Plan stratégique de Développement de l'industrie militaire et de l'innovation en matière de défense et de sécurité, dans l'optique de transformation, en profondeur, de la politique et des doctrines de défense et de sécurité du Sénégal, avec deux (02) principes directeurs majeurs : la consolidation de notre souveraineté et la protection des intérêts nationaux.

NOUVELLE DOCTRINE DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES MINIÈRES

Le Chef de l'Etat informe le Conseil qu'il a présidé, le 04 novembre 2025, la cérémonie d'ouverture de la huitième (8ième) édition du Salon international des Mines et félicite



le Ministre de l'Energie, du Pétrole et des Mines et ses équipes, pour le succès de son organisation.

Il demande au Premier Ministre et au Gouvernement de poursuivre la restructuration et la transformation du secteur minier, afin d'asseoir une gouvernance minière transparente, inclusive et durable et d'accélérer les travaux de finalisation du nouveau projet de loi portant Code minier, en vue de son adoption avant la fin de l'année 2025.

Exprimant son attachement au développement territorial durable des zones d'exploitation minière, le Président de la République rappelle au Gouvernement la nécessité de poursuivre l'activation efficiente du Fonds de Réhabilitation minier et du Fonds de Développement des Collectivités territoriales. Il souligne l'importance qu'il accorde au renforcement de la transformation locale de nos ressources minières et à la consolidation d'une industrie minière dynamique, fer de lance de la stratégie industrielle du Sénégal.

A cet égard, il rappelle au Premier Ministre l'urgence de programmer le lancement du nouveau Pôle industriel minier de la Région de Matam, autour d'une meilleure valorisation des Phosphates de Ndendory. Il instruit, également, le Ministre en charge des Mines de veiller à l'exploitation optimale des ressources aurifères nationales, avec la mise en place effective d'un Comptoir national de commercialisation de l'or, impératif de souveraineté.

Il indique, enfin, au Gouvernement la nécessité de veiller à la maîtrise stratégique de l'actionnariat de l'Etat dans les entreprises minières privées, d'accélérer la restructuration des sociétés publiques à l'instar de la SOMISEN et de la MIFERSO, d'actualiser régulièrement la cartographie des ressources minières et d'assurer une veille permanente sur l'ouverture et la gestion concertée des carrières.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION AGRICOLE ET RÔLE DE L'AGRICULTURE DANS LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Considérant que la campagne de commercialisation agricole reste un moment fort de la vie économique et sociale nationale, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement l'urgence de prendre toutes les dispositions techniques, administratives et financières, en vue du lancement, avant la fin du mois de novembre 2025, de la campagne de commercialisation agricole. Il demande, en outre, d'accélérer la relance de la production industrielle de la SONACOS SA et des autres huiliers privés. Enfin, il rappelle l'intérêt qu'il accorde à la préservation du positionnement historique du Sénégal en matière de développement de l'industrie sucrière.

PRISE EN CHARGE OPTIMALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Le Président de la République estime que l'inclusion sociale doit être au cœur des politiques publiques. A cet effet, il demande au Gouvernement d'engager les voies et moyens d'améliorer en permanence la situation des personnes vivant avec un handicap, de veiller à leur insertion adéquate par l'entrepreneuriat et l'emploi notamment et de



renforcer leurs dispositifs d'accompagnement, afin de promouvoir leurs initiatives et activités génératrices de revenus ainsi que leur recrutement, selon des modalités spéciales, dans la fonction publique et dans les entreprises.

Le Président de la République demande aussi au Ministre de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités de mener, avant la fin de l'année 2025, des concertations avec les associations et groupements de personnes vivant avec un handicap, en vue de la mise en œuvre, à partir de 2026, d'une stratégie nationale de consolidation du soutien aux personnes vivant avec un handicap.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

Monsieur le Ministre de l'Energie, du Pétrole et des Mines a fait une communication sur le développement de l'énergie nucléaire au Sénégal.

Monsieur le Ministre de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire a présenté, pour le compte de Madame le Ministre de la Jeunesse et des Sports, une communication portant sur la stratégie d'inclusion sociale et d'équité territoriale des Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026.

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi portant Code de la Publicité ;
- le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil consultatif des Jeunes du Sénégal (CCJS).



AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre du Ministère de l'Industrie et du Commerce

- **Monsieur Mamadou Lamine NDIAYE**, Commissaire aux enquêtes économiques, matricule de solde n°681 520/D, est nommé Directeur général de l'Agence de Promotion des sites industriels (APROSI), en remplacement de Monsieur Amadou GUEYE ;

- **Monsieur Moussa BA**, Logisticien, est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Agence de Régulation des Marchés (ARM), en remplacement de Monsieur ElHadji Malick MBOUP.

Au titre du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires

- **Madame Aminata Bandel WANE**, Urbaniste, précédemment Directeur de la Planification urbaine et de la Règlementation, est nommée Directeur général de l'Urbanisme et de l'Architecture, en remplacement de Monsieur Abdoulaye DIOUF, appelé à d'autres fonctions.

Au titre du Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime

- **Monsieur Cheikh FALL**, Ingénieur des Pêches, matricule de solde n°615 679/B, est nommé Directeur des Pêches maritimes (DPM), en remplacement de Monsieur Ismaila NDIAYE, appelé à d'autres fonctions.

Au titre du Ministère des Infrastructures

- **Madame Adja Awa Sogue GUEYE**, Economiste-Planificateur, matricule de solde 663 795/Z, est nommée Directeur de la Planification, du Suivi-évaluation et de la Prospective.

Marie Rose Khady Fatou FAYE
*Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,
Chargée des Relations avec les Institutions,
Porte-parole du Gouvernement*